



Union Départementale

engagée, solidaire ▶



Motion : Soutien à Pinar Selek

Les délégués participants au 43^E congrès de l'Union Départementale CGT du Rhone dénoncent l'acharnement judiciaire dont est victime Pinar SELEK, sociologue et militante Turque aujourd'hui réfugiée en France

Elle a mené des travaux et a écrit - entre autres - sur la question kurde, le génocide des Arméniens, les minorités de genre et les minorités sexuelles, le militarisme, le nationalisme, l'écologie et différentes formes de domination.

Depuis plus de 25 ans, elle subit, du fait de cet engagement la répression de l'État Turc.

L'Union Départementale CGT 69 est scandalisée de la décision inhumaine de la cour Suprême de Turquie qui vient de la condamner à la prison à perpétuité le 6 janvier 2023 pour actes de terrorisme. Le 31/03/2023 il y aura une audience de la Cour d'Assises d'Istanbul qui statuera sur son cas. La Cour d'Assise ne pourra pas contester la décision de la Cour suprême sinon sur un vice de forme et ne pourra en aucun cas prononcer un acquittement

Absolument rien dans ce dossier judiciaire ne permet de justifier une telle décision. Tous les rapports officiels d'expertises présentés lors du procès ont conclu à une explosion accidentelle d'une bonbonne de gaz, ce qui n'est aucunement un acte de terrorisme comme le gouvernement turc le prétend. Pinar SELEK a d'ailleurs déjà été acquittée 4 fois sur cette accusation.

L'Union Départementale CGT 69 apporte tout son soutien à Pinar SELEK et à ses proches, comme elle le fait pour tous-tes les militant-es progressistes injustement condamné-es pour leurs idées. Nous nous mobiliserons à ses côtés pour obtenir le retrait de cette condamnation.

Nous demandons à l'État Français d'intervenir officiellement auprès des autorités turques. Nous demandons qu'il s'engage à protéger Pinar SELEK contre toutes les conséquences de cette décision judiciaire inadmissible.

Saint Priest le 23 février 2023